

Adoptez un livre



Vous pouvez contribuer à la numérisation des collections de la BnF, en choisissant un ouvrage que vous souhaitez adopter à partir des quatre listes proposées.

Par votre don vous permettrez la numérisation du livre, son montant est déductible de vos impôts à hauteur de 66%, selon la législation fiscale en vigueur.